



Le nouveau Code Pénal

Dialogue formatif

Damien Vandermeersch & Ignacio de la Serna

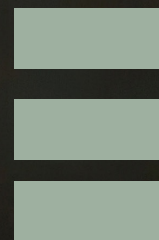
21 05 2026

NAMUR

PRÉSENTATION

PROGRAMME

INFOS UTILES





PRÉSENTATION

La journée d'études organisée par le **Centre d'Études sur la Police (CEP)** sera consacrée au **nouveau Code Pénal** en Belgique, en mettant l'accent sur ses principes généraux, le régime des peines ainsi que la redéfinition des infractions. Cet événement vise à offrir une analyse claire et actualisée des évolutions majeures introduites par cette réforme importante du droit pénal.

Originalité de cette journée : elle prendra la forme d'un **dialogue formatif** entre **Damien Vandermeersch**, Avocat général à la Cour de Cassation et **Ignacio de la Serna**, Conseiller à la Cour de Cassation.

À travers cet échange dynamique, les participants pourront mieux comprendre les enjeux pratiques et théoriques du nouveau Code, ainsi que son impact sur l'application quotidienne du droit.

Cette approche interactive favorisera une réflexion approfondie et accessible, tout en permettant de croiser les points de vue de deux des acteurs clés du système judiciaire.

PRÉSENTATION

PROGRAMME

INFOS UTILES





PROGRAMME



Orateurs

Damien Vandermeersch, Avocat général à la Cour de Cassation

et **Ignacio de la Serna**, Conseiller à la Cour de Cassation

Modérateur

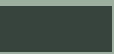
xxxxx

- | | |
|--------------|--|
| 8:30 | Accueil des participants |
| 9:00 | Les principes généraux et les peines - Livre I - Première partie |
| 10:20 | Pause café |
| 10:40 | Les principes généraux et les peines - Livre I - Deuxième partie |
| 12:00 | Table de discussion |
| 12:20 | Lunch |
| 13:20 | Les infractions - Livre II - Première partie |
| 14:30 | Pause café |
| 14:50 | Les infractions - Livre II - Deuxième partie |
| 16:10 | Table de discussion |
| 16:30 | Conclusions |

PRÉSENTATION

PROGRAMME

INFOS UTILES



INFOS UTILES



INFOS UTILES



TIMING

21 mai 2026
de 8:30 à 16:45

LIEU

UNamur
Rue de Bruxelles, 61 5000 NAMUR
Accès: <https://www.unamur.be/fr/acces>

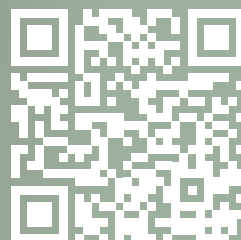
CERTIFICATION

Cette journée d'étude est valorisable comme formation continuée pour les policiers.

TARIF

50€/tarif normal - 25€/tarif étudiant
L'Institut de formation judiciaire prendra en charge les frais d'inscription (€ 50,00 p.p.TVAC) des magistrats professionnels, magistrats en formation et membres du personnel de l'ordre judiciaire, à condition qu'ils soient **effectivement présents** à la formation. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue.

Via le QRCode suivant:



ou en cliquant sur ce [lien](#)

INFOS

www.cepinfo.be
LinkedIn
Viva Engage

PRÉSENTATION
PROGRAMME
INFOS UTILES

